

BROU, le 28 février 2019

ATTESTATION DE PARUTION

J'atteste avoir reçu la présente annonce pour une parution dans le journal

L'ÉCHO DE BROU DU MERCREDI 6 MARS 2019 n° 3827

sous réserve de conformité à son usage. La présentation de cette annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte.

Le Directeur du Journal,
Jean-Claude BIZEAU

L'ÉCHO DE BROU
28160 BROU - Tél. 02 37 47 00 52
Fax 02 37 96 08 36
RC Chartres 02 37 96 08 36 Siret 805 620 218 00018



Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de LE COUDRAY, 32, rue du Gord, 28630 LE COUDRAY.

Personne responsable du marché : M. le Maire, tél. 02 37 28 17 14, télécopie 02 37 30 17 60, adresse du courrier électronique : contact@ville-lecoudray28.fr

OBJET DU MARCHÉ

Travaux de réfection de la couverture de la mairie (2^e tranche).

Répartition en lots : non.

Date prévisionnelle du commencement des travaux : 27 mai 2019.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Une garantie de 5.00% du montant initial du marché sera constituée.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Financement dans le cadre du budget de la commune.

Paiement dans un délai de 30 jours.
Paiement sur situations en fonction des travaux exécutés.

Langue devant être utilisée dans l'offre : français.

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

Pièces à fournir : le règlement de la consultation définit la liste exhaustive des pièces à fournir.

Unité monétaire utilisée : euro.

Le maître d'ouvrage se laisse le pouvoir de négocier sur le prix.

PROCÉDURE DE PASSATION : procédure adaptée passée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés à l'article 6 du règlement de consultation et ci-dessous avec leur pondération.

- 1 - Valeur technique de l'offre : 50%
- 2 - Prix des travaux : 40%
- 3 - Date de livraison : 10%

CONDITIONS DE DÉLAI

Date limite de réception des offres : le 23 avril 2019 à 16h.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

ADRESSES COMPLÉMENTAIRES

Renseignements d'ordre techniques et administratifs : M. HABERT, Responsable des services techniques, tél. 02 37 28 17 14, télécopie 02 37 28 77 97,
e-mail : habert.mairie@ville-lecoudray28.fr

ADRESSE DE RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

• www.am28.org/coudray
Aucun dossier ne sera adressé sous format papier.

PROCÉDURE DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie, 45057 ORLÉANS CEDEX 1, tél. 02 38 77 59 00, fax 02 38 53 85 16, e-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Introduction des recours :

Un référé précontractuel peut être introduit auprès du Tribunal Administratif avant la conclusion du marché en cas de manquements aux obligations de mise en concurrence, de transparence des procédures et d'égalité de traitement des candidats du fait du pouvoir adjudicateur.

Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit dans un délai de deux mois à compter de la réception de l'acte faisant grief.

ADRESSE ET MODALITÉS DE TRANSMISSION DES OFFRES : par voie électronique sur le site assurant la confidentialité et la sécurité des transactions suivant :
• www.am28.org/coudray

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : FÉVRIER 2019.

Le Maire, Dominique SOULET.